

“ L'homme politique ne saurait entrer dans ces discussions de théologie. Peu lui importe que l'Eglise se soit trompée, et qu'en dépit de la doctrine authentique du Christ, les Papes aient essayé de fonder sur une base positive leur suprématie religieuse. Ce qu'il faut, en politique, considérer avant tout, ce sont les choses de fait ; or, quels sont ici les faits ? C'est que la religion tient encore une grande place dans l'âme des peuples ; que là où, sous une influence quelconque, la religion établie vient à faiblir, il se forme aussitôt des superstitions et des sectes mystiques de toute sorte ; que la transformation de cet état religieux des âmes en un état purement juridique, moral, esthétique et philosophique, donnant pleine satisfaction aux consciences et aux aspirations de l'idéal, ne s'est encore accomplie nulle part ; qu'ainsi les gouvernements sont forcés de vivre, de manœuvrer et de marcher enveloppés soit de religions autorisées et de sacerdoces payés, soit de sectes indépendantes, antagoniques, et vis-à-vis de lui scissionnaires et hostiles ; que dans cet état de choses toute atteinte aux religions, à la liberté des cultes, et spécialement à l'Eglise catholique et aux droits qui lui ont été reconnus, aurait le caractère d'une persécution dont le seul effet serait d'aviver la passion religieuse et de rendre le pouvoir civil odieux ; que le clergé, loin de redouter en ce moment une telle persécution, semble plutôt la provoquer ; — en ce qui concerne plus particulièrement la Papauté, qu'on ne la détruirait pas en la dépouillant du reste de ses Etats, mais qu'on lui préparerait une restauration glorieuse ; qu'en effet, la dépossession du Pape aboutirait à rendre partout l'Eglise orthodoxe ennemie de l'Etat et à faire du Catholicisme une vaste société secrète ; qu'il y a donc bien plus d'avantage pour des gouvernements, je ne dis pas de révolution, mais de transaction, à maintenir l'indépendance politique du Souverain-Pontife, afin de contenir d'autant mieux par lui l'esprit remuant de l'épiscopat. Quant à la ville de Rome, il n'est pas moins évident que son existence matérielle dépend en grande partie de sa suprématie spirituelle ; que, la Papauté absente, elle se réduirait à un musée et à des tombeaux ; que s'il est de toute justice d'accorder aux habitants une part dans le gouvernement et l'administration, on ne peut méconnaître que l'autorité papale ne possède de

son fonds le principe de son existence et de son indépendance, chose qui ne se rencontre dans aucune autre.....

“ On ne détruit pas une religion, une Eglise, un sacerdoce, par des persécutions et des diatribes. Ils se détruisent d'eux-mêmes, par leur propre déraison, par l'abandon des peuples, surtout par l'accroissement du principe appelé à les remplacer. En 1793, nous essayâmes d'abolir le catholicisme par la proscription et la guillotine : la tempête révolutionnaire ne servit, en épurant le clergé, qu'à donner à l'Eglise plus de force. Jamais elle ne s'était relevée plus florissante qu'on ne la vit sous le Consulat. Trente ans auparavant, Voltaire avait entrepris de la rendre *infâme*, ce fut Voltaire lui-même et son école qui furent déclarés libertins. Grâce aux licences de ses adversaires, l'Eglise se saisit du drapeau de la morale, que personne depuis lors, ni la démocratie, ni la philosophie, ni la franc-maçonnerie, ni les saint-simoniens et phalantériens, n'ont su lui ravir. En 1848, nous lui avons rendu tous hommages et tendu la main. Tout ce que nous pouvons aujourd'hui, c'est de reconquérir, par le développement de nos principes, par la pratique de la liberté et de la morale, le terrain que nous ont fait perdre Voltaire, la Terreur et nos innombrables avortements. Toute autre conduite nous placerait nous-mêmes hors le droit, hors la science, conséquemment hors la politique.”

Nous remercions M. Jung de l'envoi de sa nouvelle composition musicale de huit pages, le *Regina Cæli*, mis en solo et en duo, pour orgue ou piano.

Ce morceau de musique religieuse fait le plus grand honneur à l'auteur, qui l'a respectueusement dédié à Sa Grandeur l'Evêque de Montréal. Monseigneur a bien voulu, dans une lettre adressée à M. Jung et que nous publions plus bas, reconnaître le mérite de ce morceau et le recommander, ainsi que l'auteur, au suffrage des maîtres de chœur et au public en général.

Nous avons entendu exécuter ce *Regina* de manière à en avoir une idée ; et autant que nous pouvons être juge en pareille matière, nous l'avons trouvé facile autant que très-agréable, et de nature à plaire généralement.